## LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique** des syndicats de l'enseignement public

N°274 12 novembre 2017

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Après la casse du code du travail, le gouvernement Macron-Philippe entreprend une offensive en règle contre la jeunesse. Avec son projet de loi instaurant la sélection à l'université, il veut remettre en cause le bac comme 1<sup>er</sup> grade universitaire. Comme pour les ordonnances, il s'appuie sur de larges concertations auxquelles les dirigeants syndicaux ont accepté de participer. Dès à présent, deux nouvelles séries de concertations s'ouvrent.

La 1ère pour promouvoir l'apprentissage et liquider l'enseignement professionnel.

La 2<sup>nde</sup> pour en finir avec le caractère national et anonyme du bac et pour instaurer une contre-réforme du lycée.

La responsabilité de la FSU, du SNESup, du SNES, du SNUEP, du SNEP, c'est d'exiger le retrait du projet de loi instaurant la sélection à l'université et d'œuvrer à la réalisation d'un front uni pour obtenir ce retrait.

C'est aussi de refuser de participer aux concertations dont le seul objectif est de permettre au gouvernement d'atteindre ses objectifs contre la jeunesse et contre l'enseignement public.

Voici l'intervention en ce sens du représentant du courant Front Unique au Bureau national de la FSU le 9 novembre.

Le gouvernement Macron-Philippe veut atteindre des objectifs historiques de la bourgeoisie. Après la casse du code du travail par ordonnances, il a décidé de porter des coups majeurs contre la jeunesse en instaurant la sélection dès l'entrée de l'Université.

Son projet prévoit que le bac cesse d'être le premier grade universitaire permettant l'accès en licence. Il ne serait plus qu'un des prérequis parmi d'autres pour accéder ou pas à l'Université.

Pour les filières dites en tension, ce sont les présidents d'Université ou leurs délégués qui choisiraient parmi les bacheliers candidats ceux qui seraient acceptés sur la base de leurs dossiers. Fini, le bac diplôme national et anonyme et place aux avis des conseils de classe dont la valeur dépendra du lycée où ils auront été émis. Ce système ferait porter aux professeurs de lycée une responsabilité écrasante pour l'avenir de leurs élèves et altérerait la relation de confiance avec eux. Il est vraisemblable que les responsables universitaires profiteraient de cette loi pour multiplier le nombre de formations aux capacités d'accueil limitées comme ils l'ont déjà fait à cette rentrée pour les masters.

Pour les filières qui ne sont pas en tension, les autorités universitaires auraient la possibilité de conditionner l'inscription des bacheliers dont elles jugeraient le niveau insuffisant. Seuls ceux qui accepteraient de suivre une mise à niveau pouvant durer une année entière seraient acceptés. Ceux qui refuseraient, estimant que leur bac doit leur permettre d'entamer une licence, resteraient à la porte. On sait que ce sont surtout les lycéens des lycées professionnels et des lycées des quartiers populaires qui sont visés.

Comme on le voit, la formule du Code de l'Éducation « *Le premier cycle est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat* (...) » deviendrait purement factice.

La première responsabilité de la FSU est bien sûr d'exiger le retrait pur et simple de ce projet de loi instaurant la sélection dès l'entrée de l'Université.

Encore une fois, c'est par la concertation que le gouvernement se fait fort d'aboutir. C'est ainsi qu'il a réussi à faire passer la casse du code du travail. Et la concertation a été tout autant intense pour le projet de sélection à l'université. On ne peut que partager l'avis de Claire Guéville, secrétaire nationale du secteur lycée du SNES, qui a participé à cette concertation. Elle écrit dans l'US mag (journal du SNES) : « La méthode ministérielle rejoint ainsi une pratique de gouvernement éprouvée qui consiste à noyer le débat dans une large consultation pour finalement s'en affranchir et imposer des décisions tout en se parant de la légitimité du dialogue social. » Et elle poursuit en écrivant : « Le SNES avec la FSU dénonce avec force le fond comme la forme de ces pseudo-concertations. »

Cette leçon tirée de l'expérience doit s'appliquer dans l'actualité. Après le code du travail et la sélection à la fac, c'est contre le bac et le lycée que le gouvernement veut rééditer sa méthode de la concertation. Déjà la loi de sélection à l'Université ôte de fait au bac sa valeur de 1<sup>er</sup> grade universitaire. Mais le gouvernement veut en plus liquider le bac comme diplôme national et anonyme. C'est l'objet de la concertation qu'il a initiée. En finir avec les filières, remplacer les épreuves écrites par le contrôle continu, instaurer le bac modulaire ou à la carte, autant de mesures pour le dynamiter.

Le projet de réforme du bac induit celle du lycée. En s'appuyant sur les préconisations de la Cour des comptes et par le levier de la réforme du bac, c'est des coups majeurs qu'il veut porter contre les options, contre les enseignements. Réformes structurelles et attaques contre les statuts enseignants devant permettre une baisse considérable du budget du secondaire. Pour donner le ton, ce sont déjà 2600 suppressions d'emplois de stagiaires du 2nd degré qui sont programmées pour la rentrée 2018.

La responsabilité de la FSU, du SNES, du SNEP et du SNUEP est donc de boycotter les concertations et les groupes de travail sur le bac et le lycée que le gouvernement veut utiliser pour atteindre ses objectifs.

Pour finir, le gouvernement a multiplié les coups contre les fonctionnaires dans l'objectif de réduire drastiquement les dépenses publiques. Les fonctionnaires ont été nombreux à faire grève le 10 octobre contre la politique gouvernementale. Mais l'objectif du gouvernement est de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. Pour ce faire, il a mis en chantier le plan « action publique 2022 » dont les « forums action publique » sont le 1<sup>er</sup> acte. Bien sûr il veut associer les syndicats à son offensive en obtenant leur participation à ces forums.

Pour la défense des services publics et des fonctionnaires, la responsabilité de la FSU est de boycotter ces forums « action publique » et de s'adresser aux autres directions syndicales pour qu'elles fassent de même.

\_\_\_\_\_

## Motion proposée par FU:

Le Bdfn de la FSU, réuni le 9 novembre 2017, exige le retrait pur et simple du projet de loi instaurant la sélection à l'entrée de l'Université.

Le Bdfn mandate la direction de la FSU pour qu'elle propose aux organisations syndicales de constituer un front uni pour imposer au gouvernement ce retrait.

Résultat du vote : Pour : 1 / Contre : 0 / Abst : 8 / Refus de vote : 8

## Appel à candidatures (Vote orientation national FSU-2018)

Le courant *Front Unique* défend en toutes circonstances une orientation en défense de l'enseignement public et des personnels. Ses militants combattent dans les réunions au sein des établissements, dans les instances syndicales pour que la direction de la FSU et celles de ses syndicats rompent avec le gouvernement et réalisent le front uni des organisations syndicales pour faire obstacle aux contre-réformes gouvernementales.

Pour que *Front Unique* puisse continuer ce combat y compris dans les instances nationales de la FSU, nous devons constituer une liste de 150 syndiqués pour pouvoir soumettre au vote notre orientation.

Pour surmonter cet obstacle, nous en appelons aux syndiqués en accord avec notre orientation – mais aussi à ceux qui estiment que nous devons avoir le droit de soumettre au vote notre orientation – d'accepter de figurer sur notre liste. Le formulaire peut être téléchargé sur notre site (frontunique.com) et envoyé à l'adresse suivante (Front Unique, 46 rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Ferrand) ou remis à un militant de notre courant.

www.frontunique.com - Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd. - mel@frontunique.com